

COMPTE RENDU CDAS 07/07/2026

1/ Approbation du PV de la séance précédente (7/5/2026)

PV approuvé à l'unanimité

2/ Compte-Rendu d'Activité 2025 du Service Social :

Y. Bonnaric nous présente le compte-rendu. Il en résulte une hausse des sollicitations sur les conséquences liées à la santé. Mais aussi, la question récurrente de la problématique budgétaire reste présente.

A noter aussi, des hausses de sollicitation sur la Vie Professionnelle à la DGFIP, le logement ou le domaine de la Vie familiale. Il est important de signaler que les sollicitations concernant ces 3 derniers domaines concernent en priorité les foyers mono-parentaux et les femmes.

3/ Information sur le champ d'action des DDAS, de la SRIAS et de l'ATSCAF :

JF Dichamp, nous expose un document présentant les domaines de compétence de chacun. Ce document a été réalisé afin de permettre aux agents de savoir qui fait quoi. Il sera diffusé à tous les agents et sera mis en ligne sur le site de la DDFIP.

A noté que le budget du SRIAS a connu une baisse de 70%.

4/ Point sur les actions engagées et le CAL :

- **Arbre de Noël : le buffet ayant été revu à la baisse (lors du groupe de travail du 30/06/2026) le montant prévu de 7450€ devrait baisser**
- **Sorties retraités : sortie à TOULOUSE = 1591**
- **Sorties Familles : - karting = -673€ / sortie en Dordogne en Juin (Lascaux) = 1314€**
- **Abonnements lecture enfants / retraités = 1269,95€**
- **Massages = 1045€**
- **Sono thérapie = 420€**
- **Séances de sport 1040€**
- **Conférences UROPS = 0€ (uniquement sur Cahors)**

Pour l'instant le solde est de 1697,05€. Le groupe de travail du 30 Juin dernier a évoqué différentes pistes pour l'utilisation de ce solde :

- **L'octroi de chèque cadeaux aux enfants ayant 18 ans en 2026 ;**
- **Une sortie nature (Kalapca)**
- **Une sortie supplémentaire pour les retraités**

5/ Questions diverses :

JF Dichamp évoque la nouvelle manière de commander les cadeaux de Noël : en effet désormais les commandes se font en démat sur « Démarches Numériques ». Un mail a d'ailleurs été envoyé à tous les agents concernés.

Cette année, une taxe de 200€ est demandée pour la livraison des jouets.

Une problématique est soulevée suite aux retours de plusieurs familles quant aux difficultés rencontrées lors de l'utilisation des cartes cadeaux. Il faudra renforcer l'information à ce sujet.

Prochaine réunion du CDAS devrait avoir lieu fin Novembre.